

# Les parents d'accueil espèrent qu'on va leur faciliter la vie

■ Il manque 200 familles pour accueillir des enfants en danger. Mais il y a des tracas concrets...

**D**u côté francophone, environ 3 500 enfants grandissent dans une famille qui n'était, au départ, pas la leur. Des bébés, des bambins et des jeunes que leurs parents biologiques ne sont, provisoirement, pas capables de prendre en charge. Pour de multiples raisons: problèmes de santé, détection, troubles psychiatriques, carences affectives...

Si beaucoup de ces mineurs de 0 à 18 ans sont accueillis au sein de la famille élargie (une tante, une grand-mère, une voisine, un enseignant...) – on parle alors de "reprise de guidance" –, un quart d'entre eux sont hébergés dans des familles qui ont décidé d'ouvrir leur foyer à un ou plusieurs enfants qu'elles ne connaissent pas. Dans 90% des cas, ce placement est de longue durée; seul un enfant sur six retourne dans sa famille d'origine.

## Pas d'existence légale

Les familles d'accueil sont donc un maillon essentiel pour les enfants cabossés par la vie. Il en manque pourtant environ 200 en Communauté française, malgré la campagne de recrutement lancée par la précédente ministre en charge de l'Aide à la jeunesse, Evelyne Huytebroeck (Ecolo).

Soit autant d'enfants qui sont placés à l'hôpital ou dans une institution spécialisée en attendant, souvent de longs mois, qu'on leur trouve un foyer.

Mais pourquoi n'y a-t-il pas assez de parents d'accueil pour se lancer dans l'aventure? Cette "formule d'héberge-

ment", comme on dit dans les textes de loi, solution idéale pour beaucoup d'enfants, engage fortement les familles qui acceptent de leur faire une place. Sans être officiellement reconnues; légalement, elles n'existent pas.

Au niveau fédéral, un consensus semble se dégager pour, enfin, leur accorder un statut et les faire bénéficier du congé parental. Mais d'autres obstacles, administratifs, empêchent certaines familles candidates à s'engager dans cette démarche altruiste et humaniste.

## Mémoire

Ce n'est pas une adoption: le papa et/ou la maman biologique(s) a (ont) toujours l'autorité parentale sur leur(s) enfant(s) placé(s) – sauf décision inverse du tribunal de la jeunesse.

Si les familles d'accueil ne veulent pas se substituer aux parents d'origine, elles se trouvent confrontées à une série de difficultés très concrètes dans leur quotidien. Exemple: impossible d'improviser un week-end en Baie de Somme, parce qu'il faut l'autorisation écrite des parents légaux pour sortir du territoire – il faut, en moyenne, plusieurs semaines pour l'obtenir. Idem pour certains documents scolaires (classes vertes, hospitalisation en cas d'urgence...).

Dans un mémorandum adressé au nouveau ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS), La Porte Ouverte et son homologue flamande, Vlaamse Vereniging voor Pleeggezin-

nen, deux ASBL qui regroupent les familles d'accueil, proposent ainsi que, pour les placements de plus de 6 mois, le parent d'accueil puisse prendre certaines décisions avec l'accord présumé de celui qui détient l'autorité parentale. Une liste serait définie à l'avance.

Ce système est déjà appliqué, mais uniquement au cas par cas. Il s'agit toujours d'une mesure particulière, requérant une procédure extraordinaire qui réclame du temps et de l'énergie de la part des administrations ou des juges en charge des dossiers, soulignent les associations.

## Un suivi pour tous

Elles plaident aussi pour un encadrement et une formation préalable de toutes les familles, sans exception. Actuellement, 1 803 familles sont suivies par un service de placement familial (SPF), alors que 1 649 autres foyers d'accueil ne bénéficient pas de cette aide régulière via une équipe pluridisciplinaire.

Il s'agit, la plupart du temps, des familles en "reprise de guidance", "qui ont parfois besoin d'un soutien plus élaboré et régulier au-delà de la réunion formelle annuelle qui reconduit le contrat d'accueil", souligne Maud Stiernet, porte-parole de La Porte Ouverte.

An. H.

# 3500

## ENFANTS PLACÉS

Ces enfants grandissent dans une famille qui, au départ, n'était pas la leur.